



RAPPORT DU MAIRE RAMEZ AYOUB SUR LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA VILLE DE LORRAINE

Déposé à la séance régulière du conseil municipal
le mardi 12 novembre 2013

Chères Lorraines,
Chers Lorrains,

Conformément à l'article 474.1 de la *Loi sur les cités et villes*, je me fais un devoir de vous présenter aujourd'hui le rapport du maire sur la situation financière de la Ville pour l'exercice financier qui s'est terminé le 31 décembre 2012. Je dépose également la liste des contrats comportant des dépenses de 2000 \$ et plus totalisant 25 000 \$ et plus ainsi que la liste des contrats dépassant 25 000 \$. Ces listes sont publiques et peuvent être consultées via notre site Internet ou au Service du greffe.

LES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS 2012

Les états financiers consolidés démontrent un surplus de 688 624 \$ pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2012. De ce montant, 399 536 \$ proviennent de la Ville de Lorraine et 269 088 \$ des organismes compris dans notre périmètre comptable.

En vertu des normes comptables nous régissant, nous devons inclure les organismes suivants dans notre périmètre comptable (en fonction de notre quote-part) : la Régie intermunicipale de police Thérèse-De Blainville, la Régie intermunicipale d'assainissement des eaux de Rosemère et de Lorraine et le Conseil intermunicipal de transport des Laurentides.

DERNIER RAPPORT DE L'AUDITEUR

Le rapport du vérificateur externe, Amyot Gélinas, S.E.N.C., mentionne que les états financiers sont conformes dans tous leurs aspects significatifs et qu'ils présentent une image fidèle de la situation financière de la Ville de Lorraine et des organismes sous son contrôle au 31 décembre 2012.

RÉALISATIONS DE L'ANNÉE 2013

L'année 2013 a été faste en projets de diverses natures, en voici quelques faits marquants. Notre administration a procédé à l'acquisition et à la préservation définitive de la forêt du Grand Coteau, pour laquelle nous avons obtenu une subvention d'un demi-million de dollars de la Communauté métropolitaine de Montréal. En lien avec ce dossier, un Comité consultatif sur la gestion et la préservation de cet espace vert a été créé.

Nous avons poursuivi les démarches entreprises pour protéger les intérêts de la Ville dans le dossier du talus antibruit et nous avons poursuivi le projet de vente du terrain sur le chemin de la Grande-Côte afin de construire de nouveaux logements pour notre population vieillissante qui souhaite continuer de vivre à Lorraine.

Le programme de revitalisation des parcs a pris beaucoup d'ampleur en 2013 notamment avec l'aménagement de jeux d'eau et de modules d'entraînement au parc Lorraine et avec la réfection des terrains de basketball et de tennis. Les enfants du premier cycle de l'école Le Tournesol ont désormais accès à un module de jeu sécuritaire et adapté à leur groupe d'âge.

L'augmentation des services à la bibliothèque, notamment la gratuité, l'accès à l'internet sans fil et l'étendue des heures d'ouverture, de même que la gratuité à la piscine sont significatifs en terme d'offre à la population.

Le réseau routier de Lorraine a subi d'importants travaux sur la rue de Lachalade, les chemins de Saverne et Grande-Côte, l'avenue Bar-le-Duc et le rang Saint-François. La toiture du Centre culturel a été restaurée et des gicleurs ont été installés à l'intérieur.

En matière de sécurité publique, en plus de faire l'acquisition d'une stèle radar, nous avons introduit un nouveau programme pour assurer la qualité de vie axée sur un service de police de proximité. Une traverse piétonnière a été aménagée sur le boulevard De Gaulle afin de sécuriser l'accès au Centre culturel Louis-Saint-Laurent par le stationnement du centre commercial.

Le développement durable étant toujours au cœur de nos préoccupations, nous avons mis en place un conseil municipal sans papier. Un rabais a également été offert aux Lorraines et aux Lorrains qui ont fait l'achat d'un composteur domestique, s'additionnant ainsi au rabais déjà offert pour un récupérateur d'eau de pluie.

INDICATIONS PRÉLIMINAIRES CONCERNANT L'EXERCICE 2013

En 2013, le conseil municipal de la Ville de Lorraine a approuvé un budget équilibré de 15 012 944 \$. Selon nos dernières vérifications et analyses, l'année financière en cours devrait se terminer avec un surplus budgétaire d'environ 300 000 \$, provenant majoritairement des droits de mutation et d'une gestion rigoureuse des dépenses de chacun des services.

TRAITEMENT DES ÉLUS

Les membres du conseil municipal de la Ville de Lorraine ont reçu et recevront, pour l'année 2014, le traitement suivant : le salaire annuel de base du maire est de 59 231,64 \$, auquel s'ajoute une allocation non imposable de 15 661,88 \$; le salaire de base des conseillères et du conseiller est de 21 428,16 \$, auquel s'ajoute une allocation non imposable de 10 714,08 \$; l'allocation mensuelle attribuée au maire suppléant est de 401,85 \$, en plus d'une somme non imposable de 200,92 \$.

À la Régie intermunicipale d'assainissement des eaux de Rosemère et de Lorraine, le maire, qui agit à titre de vice-président, reçoit 365,69 \$ par mois de la Régie, tandis que le conseiller reçoit 245,61 \$ ainsi qu'une allocation mensuelle non imposable de 122,81 \$. À la Municipalité régionale de comté Thérèse-De Blainville, le maire reçoit une rémunération mensuelle de 357,85 \$.

Pour siéger à l'assemblée des organismes suivants, un représentant du Conseil reçoit par présence :

- 100 \$ du Centre de tri Tricentris ;
- 150 \$ du Conseil intermunicipal de transport ;
- 373,19 \$ de la Municipalité régionale de comté Thérèse-De Blainville.

ORIENTATIONS GÉNÉRALES DU BUDGET 2014

En 2014, nous devons faire face à un nouveau défi financier puisque nous anticipons une perte de revenus d'environ 200 000 \$ en raison d'une modification unilatérale de l'Entente de partenariat fiscal et financier Québec-municipalité. Ainsi, en changeant les règles de remboursement de la TVQ, le gouvernement du Québec nous prive d'importantes sommes.

L'administration municipale et les membres de la Commission des finances redoublent d'efforts pour vous présenter en décembre les prévisions budgétaires de l'exercice financier 2014, malgré le court délai occasionné par l'élection municipale qui s'est tenue au début du mois de novembre.

Nous déterminons avec rigueur les choix qui répondront le mieux aux attentes des Lorraines et des Lorrains, toujours en respectant le cadre financier de la Ville. Nous souhaitons maintenir le

niveau de service auquel s'attend la population, et ce, en prenant en considération l'effort déjà consenti par les contribuables et la réalité de la Ville de Lorraine, dont les revenus proviennent presque exclusivement des taxes des particuliers.

ORIENTATIONS GÉNÉRALES DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS - 2014, 2015 et 2016

Au cours des prochaines semaines, le conseil municipal établira la liste des priorités qu'il souhaite mettre en avant au cours des trois prochaines années, comprenant des investissements répartis sur trois ans. Au cours des dernières années, la Ville s'est dotée de principes budgétaires et financiers qui nous guident dans la préparation du budget.

- La Ville continuera de fournir des services de qualité à ses citoyens et de les améliorer dans la mesure des ressources financières disponibles.
- La Ville présentera un budget équilibré aux citoyens.
- La Ville respectera ses engagements quant au remboursement de capital et favorisera des remboursements anticipés, lorsque possible, pour diminuer le poids de la dette.

CONCLUSION

En terminant, je tiens à remercier les membres de la Commission des finances, dont le conseiller Jean Comtois et la conseillère Chantal Lehoux, le directeur général, Christian Schryburt, la directrice du Service des finances, Manon Tremblay, ainsi que tout le personnel qui s'est investi au cours des dernières semaines en vue de préparer le présent rapport et l'exercice budgétaire. Ce rapport de même que les listes des contrats seront disponibles dès le 13 novembre au www.ville.lorraine.qc.ca/services-aux-citoyens/administration-municipale/budget.

Je vous invite à la présentation du budget 2014, le **mercredi 11 décembre à 20 h au Centre culturel Louis-Saint-Laurent**, pour connaître tous les détails des prévisions budgétaires ainsi que les projets retenus pour la prochaine année financière. Pour ceux qui ne pourront être présents à cette séance extraordinaire, la présentation complète sera disponible le lendemain sur le site Internet de la Ville.



Ramez Ayoub
Maire